

C.PCT 1290

Le Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) présente ses compliments au Ministre des affaires étrangères et a l'honneur d'inviter le Gouvernement de Son Excellence à se faire représenter à la quatrième session du *Groupe de travail du Traité de coopération en matière de brevets (PCT)*, qui se tiendra à Genève, au siège de l'OMPI, du lundi 6 juin 2011 (à 10 heures) au vendredi 10 juin 2011.

./.

Le projet d'ordre du jour (document PCT/WG/4/1) est joint à la présente note. Les documents de travail, en français et en anglais, seront communiqués directement à l'office de la propriété industrielle du Gouvernement de Son Excellence et, sur demande, au ministère. Ils seront également disponibles sur le site Internet de l'OMPI (voir <http://www.wipo.int/pct/fr/meetings>).

L'interprétation simultanée sera assurée en français, en anglais et en espagnol.

Le Bureau international de l'OMPI saurait gré au Gouvernement de Son Excellence de bien vouloir lui communiquer, d'ici au 15 avril 2011, les nom(s), qualité(s) et adresse(s) de courrier électronique des représentants qui assisteront à la session.



Le 4 février 2011

Pièce jointe : document PCT/WG/4/1

Groupe de travail du Traité de coopération en matière de brevets (PCT)

**Quatrième session
Genève, 6 – 10 juin 2011**

Projet d'ordre du jour

établi par le Secrétariat

1. Ouverture de la session
2. Élection d'un président et de deux vice-présidents
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Développement futur du système PCT
5. Propositions de modification du cadre juridique du PCT et des procédures relatives au PCT
6. Divers
7. Adoption du rapport de la session
8. Clôture de la session

[Fin du document]